

Groupe de travail
"Unités d'observation"

A.M.I.R.A.
Septembre 1982

RAPPORT DE SYNTHESE
des textes reçus au 31.08.82

LES GENS D'EN HAUT, LES GENS D'EN BAS

Par Jean-Marc CASTELLU

Les ivoiriens, quand ils s'expriment sur la vie publique de leur pays, distinguent "les gens d'en haut", parfois "les gens d'en haut d'en haut", des "gens d'en bas". Cette opposition éclaire bien le débat qui porte sur le choix des unités d'observation : on peut les projeter d'"en haut" et de l'extérieur sur une société, sans tenir compte de ce qui lui est spécifique ; on peut, aussi, s'attacher à considérer les phénomènes d'"en bas", à partir des institutions dont les habitants se sont pourvus. Cette alternative sera tranchée, en apparence, selon le but qu'on assigne à une enquête : soit obtenir des renseignements rapides sur un très vaste échantillon, soit connaître le fonctionnement interne de quelques sociétés locales. En réalité, le choix n'est pas dicté par la seule finalité de l'enquête. Il dépend, aussi, de la problématique et de la méthode qui l'animent. Ce n'est donc pas la dimension de l'enquête qui importe, mais bien les conceptions implicites de ceux qui la préparent, en particulier leur propre notion du "développement".

Plusieurs notes du Groupe AMIRA avaient déjà traité du choix des unités statistiques. Au cours d'une évaluation des travaux de ce Groupe, P. Thénevin avait souligné que ces notes se contredisaient parfois et qu'il convenait d'aboutir à une position de synthèse. Pour y parvenir, une première solution aurait été de confronter les textes déjà rédigés, de trancher en faveur de l'un ou de l'autre, et d'en tirer une "recette" qui aurait été préconisée urbi et orbi. Cette solution aurait conduit par excellence à un faux débat. En effet, les contradictions qui apparaissent entre ces textes renvoient à des pratiques différentes, dans des situations différentes. On ne peut les attribuer à la seule subjectivité des observateurs. De plus, la diversité est source de richesse. La pluralité des propositions du Groupe AMIRA a permis à d'autres équipes de recherche de progresser en les discutant, les comparant, en les soumettant à l'épreuve du terrain. Retenir cette première solution aurait abouti à appauvrir le débat, voire à le stériliser. Une autre solution se présentait alors : dépasser ces contradictions apparentes en remontant à des principes plus englobants. Dans cette

perspective, le champ de la discussion devait être ouvert à des participants qui, jusque là, ne s'étaient pas exprimés au sein du Groupe AMIRA. La généralisation n'était possible que par la multiplication des expériences.

La question qui leur a été posée était ainsi formulée :

"... rédiger une note ... dans laquelle vous préciserez la procédure concrète que vous avez retenue pour choisir des unités pertinentes au cours de vos travaux".

L'objet de la réflexion s'était déjà déplacé. Restreint au départ aux unités statistiques et économiques, il s'étendait dorénavant à toutes les unités d'observation. Le savoir-faire d'autres disciplines devait se cumuler aux expériences antérieures pour déboucher vers le dépassement souhaité.

L'extrême diversité des communications reçues a répondu à ce souhait. Elle se manifeste dans tous les domaines. Elle touche aux disciplines : les contributions sont l'oeuvre d'agronomes, d'anthropologues, de démographes, d'économistes, de géographes, d'océanographes, de sociologues, de statisticiens. Elle est géographique : les terrains sont dispersés entre l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Haute Volta, Mali, Sénégal), l'Amazonie brésilienne, le Cameroun, le Congo, les Comores, la France, la Polynésie. Elle a trait à l'échelle de l'enquête : société locale, région, nation. Elle porte sur le type de société : sociétés d'agriculteurs dans la majorité des cas, mais aussi sociétés de pasteurs, de pêcheurs, sociétés insulaires où tous les secteurs économiques sont étroitement imbriqués ... Cette diversité condamnait à l'avance toute recette unique, technique, rigide, et prédisposait à n'élaborer au mieux que quelques précautions, ce qui, du reste, se rapproche de ma conception d'une "méthode".

J'entends par "méthode" quelques règles que se donnent le praticien et le chercheur pour guider leur action, c'est-à-dire la préparation de l'enquête, l'intervention sur le terrain, le dépouillement et le traitement des données. Ces règles s'ancrent dans la réflexion épistémologique. Elles sont d'ordre général, et se distinguent en ceci des "techniques d'enquête", qui sont tous les procédés pratiques mis en oeuvre pour recueillir l'information.

Le propos de départ se trouve alors reformulé de la façon suivante : partant d'expériences particulières et multiples, nous devons présenter quelques principes qui présideront au choix des unités d'observation. Ces principes devront être suffisamment généraux pour recouvrir diverses situations, divers terrains. Dans ces conditions, il ne pourra s'agir que de précautions, que de garde-fous, et non de recommandations impératives. Ils découleront de la comparaison des communications reçues, qui offrent toutes des éléments de solution.

Au préalable, il convient de préciser les conditions du choix des unités d'observation, c'est-à-dire à quel moment il intervient et pour quel type de sociétés le problème est posé. Ce choix s'opère au stade de la préparation des enquêtes. Il est irrémédiable pour des enquêtes statistiques sur un vaste échantillon sous peine d'en détruire la représentativité. Il peut se modifier pour des enquêtes sur un espace limité, quand le concepteur d'enquête intervient en personne sur le terrain. L'attention du Groupe AMIRA s'était portée, jusqu'à ces derniers temps, surtout sur les sociétés rurales des pays en voie de développement. On nous fait remarquer, à juste titre, qu'il existe en France un "Tiers Monde interne" et qu'une coupure épistémologique ne peut séparer les sous-ensembles marginalisés du monde occidental et les sociétés rurales appauvries des pays en voie de développement (P. Boisseau) (1). Nos préoccupations s'étendront-elles alors à toutes les sociétés paysannes ? Ce serait à la fois trop extensif et trop limitatif : trop extensif, car le monde des agriculteurs est très diversifié et certains domaines échappent à notre compétence (agriculture mécanisée occidentale, par exemple) ; trop limitatif, car les communications reçues évoquent les milieux urbains de Polynésie, les pêcheurs du Sénégal, les pasteurs du Mali ... Il faut cependant délimiter l'objet de la présente recherche pour éviter une perte de consistance. Je propose donc de le circonscrire aux "sociétés non-industrielles", c'est-à-dire celles où le détour de production est réduit. Cette notion permet d'appréhender autant les sociétés marginales du monde occidental que les milieux artisanaux ou de pêcheurs du Tiers Monde, sans oublier, bien entendu, nombre de pays ruraux ...

Toutes les communications convergent, de façon explicite ou implicite, vers une idée majeure. Les sophistications du traitement de l'information sont un acquis des deux dernières décennies. Maintenant, il convient de porter l'attention sur le recueil des données de terrain. Dans ce but, il faut réhabiliter le concret, l'apparent, le visible, il faut partir

(1) Lettre à AMIRA (5/7/1982).

d'"en bas". Derrière ce choix, en apparence technique, perçue une autre conception du "développement" : celle qui voudrait tenir compte des aspirations des villageois, qui voudrait leur donner la parole, bref qui voudrait ne plus rien imposer d'"en haut". Cette conception résulte d'un constat : l'échec des politiques de développement qui sont imposées à des sociétés locales en ignorant tout de leur organisation interne, de leur rationalité économique, de leurs réinterprétations (1). Mais ce souci d'efficacité serait insuffisant, si ce n'est ambigu, car il s'agit toujours de notre conception du développement. Se mettre à l'écoute des "gens d'en bas", c'est aussi découvrir un autre univers, animé d'autres finalités, et remettre en question nos certitudes.

Je tenterai de faire ressortir cette approche commune en m'interrogeant, d'abord, sur chacune des communications reçues pour dégager, au-delà de la multiplicité des démarches, quelques itinéraires majeurs. Cette présentation me permettra, par la suite, de regrouper les propositions dues à chaque auteur et d'offrir ainsi des éléments d'une méthode.

(1) ORSTOM : Maîtrise de l'espace agricole et développement en Afrique au Sud du Sahara. Logique paysanne et rationalité technique. Colloque ORSTOM - CNRST, Ouagadougou, Décembre 1979 (Paris, 1978, 586 p.).

I - UNE MULTIPLICITE DE DEMARCHES

Le choix des unités d'observation n'est pas une préoccupation récente. Comme le rappelle G. Théodore, les enquêtes régionales menées en Afrique de l'Ouest entre 1955 et 1970 avaient posé, entre autres, cette question. Cependant, les interrogations actuelles se sont légèrement déplacées par rapport à celles de cette époque. Elles visent moins des recommandations pratiques et davantage une reformulation générale des démarches. En ce sens, loin d'ignorer les apports antérieurs, elles veulent au contraire les intégrer.

La voie était déjà largement préparée, comme le montrent les textes de G. Théodore, datés de 1953 et de 1968. Cet auteur attire l'attention sur le danger de plaquer des définitions a priori sur des sociétés autres que les nôtres :

"Il serait illusoire et dangereux de transposer sans précaution les définitions ou les principes des pays déjà développés ..." (G. Théodore, 1968).

Cette idée se retrouve chez J. Weber, qui nous explique ses raisons : imposer des unités préconçues aboutirait à une impasse théorique par manque de renouvellement des données de terrain :

"Le choix a priori d'unités données d'observation n'aurait pas permis de voir autre chose que ce que mes prédécesseurs dans la région avaient mis à jour" (J. Weber).

Ensuite, G. Théodore, rejoint en cela par M. Balepa, affirme que l'unité statistique doit être définie sans ambiguïté, sinon elle sera mal perçue par les enquêteurs ; de plus, les données de plusieurs régions ne pourront être agrégées. Il souligne la nécessité d'adjoindre un sociologue au statisticien pour mieux cerner les faits du terrain ; il pose ainsi les jalons d'une approche pluridisciplinaire. La structure des villages a une influence directe sur la méthode d'investigation. Il fournit des exemples de la variété de cette organisation : villages groupés au Sénégal et au Zaïre ; habitat groupé avec des plantations lointaines au Mali, au Ghana, au Nigeria ; villages alignés le long d'une route en zone forestière de Côte d'Ivoire ; collines du Rwanda et du Burundi ; campements, etc ...

Il propose un schéma d'enquête en cascade : d'abord, le village ; puis, l'exploitation agricole ; enfin, le champ. Une définition de l'exploitation agricole nous est donnée, qui ne prend en compte ni la tenure foncière ni la gestion du budget, de propos délibéré :

"L'exploitant est la personne physique ou morale qui, à la fois, a l'initiative et la responsabilité économique et technique de la gestion de l'exploitation, cette gestion peut être directe ou par intermédiaire d'un gérant" (G. Théodore, 1968).

L'exploitation agricole est distinguée avec soin du "ménage", unité familiale plus réduite. Une même concession peut contenir plusieurs exploitations agricoles.

Cet exemple montre que la continuité est totale entre les recherches antérieures et les nôtres. Une première lecture des communications reçues avait conduit à distinguer les praticiens des chercheurs. Une lecture plus attentive faisait découvrir une convergence puisqu'aux recherches des praticiens étaient comparées les pratiques des chercheurs. Les premiers sont animés d'un souci de réflexion théorique qui leur permet de prendre du recul face à leur action. Les seconds s'affrontent à des problèmes très concrets, qu'ils résolvent au jour le jour ; leur démarche est reconstruite plus tard, en cabinet, ce qui lui donne une cohérence qu'elle était loin d'avoir sur le champ (Ph. Léna). Cette convergence dans les faits rendait peu pertinent le maintien d'une distinction entre praticiens et chercheurs, d'autant plus que les appartenances ne sont pas aussi tranchées et que certains sont tour à tour l'un et l'autre. Mieux valait s'attacher à décrire les itinéraires communs qui apparaissaient au-delà du statut professionnel.

Les procédures, les démarches proposées pour le choix des unités d'observation sont multiples, ce qui prouve qu'il n'existe pas de recette unique. Toutefois, je les ai groupées selon trois approches : une approche par le paysage, qui est davantage le fait des géographes ; une approche par l'habitation, plutôt mise en oeuvre par les statisticiens, les sociologues et les économistes ; une approche par la parenté, qui est le domaine des anthropologues et des démographes. Aucune règle impérative ne préside à ce découpage, et l'on peut voir l'économiste se muer en anthropologue, le géographe en statisticien, et le statisticien se reconvertir dans toutes les sciences humaines selon les nécessités du moment. Les contraintes du terrain dictent en partie l'itinéraire suivi.

1- Partir du paysage

Une première démarche prend appui sur le "paysage". Partant des combinaisons agencées par l'homme dans le milieu naturel, on y choisit des découpages apparents qui seront retenus comme futures unités d'observation : ensemble morphologique, terroir, champ, parcelle ... Cette démarche est avant tout pratiquée par des géographes ; mais, d'autres observateurs la mettent en oeuvre car, s'attachant au "visible", elle prête le moins à interprétation, à contestation. Elle est illustrée de plusieurs exemples : le pays yatenga, au nord de la Haute Volta ; le sud-ouest de la Côte d'Ivoire et l'Amazonie brésilienne ; le village ou la commune en France ; des enquêtes en milieu rural au Mali. Ces exemples nous font glisser petit à petit d'une définition en termes purement géographiques à des approches qui prendront en compte d'autres faits que l'occupation de l'espace.

Pour le Yatenga, situé au nord de la Haute Volta, J.Y. Marchal et Ch. Blanc-Pamard se posent le problème des déséquilibres entre la population et les ressources pour mesurer l'ampleur d'une crise rurale. Ils pratiquent une démarche descendante, de la région à la parcelle, et dégagent quatre échelons d'observation. Ils divisent, d'abord, le Yatenga en cinq "pays", c'est-à-dire en unités physionomiquement homogènes. Ils retiennent celui qui leur paraît le plus pertinent pour leurs préoccupations théoriques. Au sein de ce pays, ils dégagent une "unité de paysage" définie comme une unité de fonctionnement des facteurs naturels sous l'effet d'une emprise humaine. Cette unité est, en l'occurrence, un bassin versant de 4 000 hectares environ. Puis, ils regroupent de nombreuses unités de paysage pour constituer un "secteur rural", entendu comme un espace organisé par les sociétés villageoises et pastorales, où les traits du milieu physique interviennent en tant que facteurs d'organisation. Le secteur rural recouvre 4 000 km² ; il comprend cent vingt terroirs et cinquante aires pastorales. Enfin, au dernier échelon, nous trouvons des "unités territoriales", qui sont les unités d'organisation de l'espace rural : terroirs, terres lignagères, campements d'éleveurs.

Cette démarche nous intéresse à plus d'un titre. D'abord, elle nous apprend que le "visible" n'est pas toujours donné, mais qu'il est en partie construit par l'observateur, même pour une approche qui se fonde le plus sur l'"apparent". Ensuite, la démonstration est faite qu'il faut multiplier les échelons d'observation : se contenter d'un seul niveau revient à gommer une partie des facteurs explicatifs, puisque les faits qui se

déroulent à une échelle conditionnent d'autres phénomènes à un échelon supérieur ou inférieur.

Dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, Ph. Léna traite la question de la différenciation économique en milieu forestier. Il a été amené à travailler sur un échantillon hétérogène, composé de planteurs autochtones et de migrants. De nombreuses unités s'offraient à son observation : unités politico-religieuses et juridiques, groupes d'entraide ... Pour résoudre le problème théorique qu'il s'était posé, il a retenu une "unité d'exploitation" fondée sur la propriété foncière, que ce soit pour les autochtones ou pour les étrangers :

"C'est donc toujours sur la base de l'individualisation territoriale de la plantation, elle-même fondée sur une reconnaissance juridique individuelle (traditionnelle ou moderne) que se fonde l'unité d'exploitation" (Ph. Léna).

La démarche revient, alors, à partir du champ, ou plutôt d'un ensemble de parcelles, pour reconstituer l'unité d'exploitation. Pour les exploitations autochtones, l'observateur doit recourir à des échelles supérieures qui permettent d'éclairer les faits relevés dans ces unités : groupes familiaux, village, ... Le procédé est le même pour les Mossi, regroupés en fortes communautés villageoises, alors que pour les autres allochtones l'observation des seules unités d'exploitation suffit pour cerner tous les facteurs explicatifs.

Cette approche, caractérisée par une grande souplesse, montre que le choix des unités d'observation varie selon le milieu considéré : tantôt un seul échelon suffit, tantôt plusieurs niveaux deviennent indispensables.

En Amazonie brésilienne, l'unité territoriale et démographique est donnée dès le départ : ce sont des lots de cent hectares distribués par un organisme d'Etat. En apparence, l'unité d'observation est toute trouvée. Mais, dans les faits, une colonisation interne et momentanée du lot rend nécessaire d'y distinguer plusieurs unités d'exploitation. Celles-ci ne se définissent plus par la propriété du sol. On ne peut les dégager qu'en retraçant l'histoire du lot :

"La situation présente ne s'explique que par le passé" (Ph. Léna).

Il faut donc adopter une perspective évolutive : l'unité d'observation doit être perçue dans sa dynamique.

En France, P. Boisseau (1) retient comme cadre d'observation le village ou la commune. Cette dimension permet de répondre à deux conditions contradictoires : une échelle assez étroite pour obtenir une saisie directe et approfondie des données ; une échelle assez large pour observer le système complexe des hommes entre eux et avec la nature. Cependant, il faut aussi prendre en considération des rapports extérieurs qui dépassent le cadre du village et permettent de comprendre ce qui s'y passe.

Les recherches de l'Institut d'Economie Rurale du Mali, présentées par J. Brossier, visent à définir les unités de production agricole pour y mener des enquêtes socio-économiques. Elles se veulent à la charnière d'une démarche qui part du champ et d'une approche qui prend en compte la composition des équipes de travail. Ces chercheurs se livrent, tout d'abord, à une investigation bibliographique, à une analyse critique de diverses propositions, ce qui leur permet de retenir l'"unité de production agricole" comme lieu privilégié de l'observation. Ils proposent, ensuite, une démarche pour repérer cette unité sur le terrain : il faut identifier la personne qui étend son autorité sur un groupe d'individus dans les domaines du travail et de la consommation ; cette personne sera le "chef d'exploitation". Ce repérage s'opère en deux temps comme l'ont montré des enquêtes en milieu sarakolé et dans le Mali sud. On dresse une liste de "chefs de concession" avec l'aide du chef de village et de ses conseillers. Puis, on détermine le nombre d'unités de production agricole auprès de chaque chef de concession. Cette unité est entendue comme une "communauté de production sur au moins un champ", c'est-à-dire comme un groupe de personnes travaillant ensemble pendant quelques jours de la semaine.

Cette technique de terrain présente des limites. Est-ce que l'unité de production implique le travail commun de ses membres sur au moins un champ ? Ce n'est pas toujours évident : l'exemple est fourni d'une famille de forgerons où les quatre fils opèrent sur des champs distincts (2). On

(1) idem.

(2) Les "gens de caste" bouleversent toutes ces propositions. Il faut tenir compte de leur particularité : il est vraisemblable que la culture de la terre est un acquis récent chez eux, car ils étaient autrefois strictement confinés dans des tâches artisanales. De ce fait, le processus d'individualisation y est peut-être plus avancé que pour les autres groupes sociaux, à moins tout simplement qu'il ne soit déjà inscrit dans leur organisation économique ...

peut ajouter qu'il est parfois malaisé, au cours d'une enquête, de faire comprendre la distinction entre "travail commun" des membres d'une famille et "entraide" fournie par les habitants du voisinage, les frontières entre ces deux catégories d'individus étant parfois assez floues. Il est tout aussi difficile de trancher parmi la multiplicité des niveaux de décision. Par exemple, une démarche qui se fonde sur la recherche d'un "champ commun" doit être prudente :

"On rencontre des exploitations avec un champ commun où les actifs ne travaillent qu'un jour par semaine avec une efficacité faible et produisent l'essentiel de leur alimentation chacun pour eux dans leurs champs secondaires et individuels. L'unité de production autour du champ commun est donc résiduelle" (Institut d'Economie Rurale du Mali, note n° 2).

La quête des dénominations vernaculaires se révèle quelquefois tout aussi décevante, car un même terme peut recouvrir des phénomènes hétérogènes. De plus, l'unité de production agricole n'est pas un isolat ; elle maintient des relations économiques avec des unités plus englobantes. Par exemple, le troupeau est géré à l'échelle du lignage ou d'un segment de lignage ; il ne sera pas toujours aisé de trancher dans le choix entre ces deux niveaux. Enfin, l'approche est restrictive quand elle met l'accent sur le travail agricole. On ne peut le dissocier des autres activités exercées dans le monde rural :

"Ce n'est pas un individu isolé, mais une communauté qui s'occupe de la récolte, du transport, de la construction" (Institut d'Economie Rurale du Mali, note n° 2).

C'est consciente de ses limites que l'équipe de l'Institut d'Economie Rurale du Mali retient l'unité de production agricole comme cadre d'observation. Mais elle pousse plus avant ses recherches et conçoit cette unité comme un "système", ce qui est une proposition théorique qui mérite un approfondissement.

Le modèle classique d'une exploitation agricole homogène, avec des comportements identiques pour tous les cultivateurs, est rejeté car inadapté aux situations des pays en voie de développement. On lui substitue une présentation en termes de "système" qui implique de considérer tout

autant l'ensemble que les éléments, et de faire ressortir les relations entre ces éléments. Cette approche permet de résoudre un problème que se posait cette équipe : comment trouver le juste milieu entre cette simplification qu'est l'unité de production agricole et la complexité que représente la multiplicité des niveaux de décision ? La solution s'est ainsi présentée : chercher le plus petit ensemble qui réunit les trois fonctions de base, c'est-à-dire le système économique de la production, de la consommation et de l'accumulation. L'analyse de ce système repose sur les hypothèses suivantes : le comportement des cultivateurs est cohérent ; il est dynamique, car les agriculteurs adaptent les moyens aux objectifs et vice-versa selon les circonstances ; la rationalité paysanne nécessite une méthodologie appropriée. Cette analyse débouche sur une typologie des exploitations.

Les unités de production agricole sont envisagées dans leur évolution. Un problème théorique est soulevé : le processus d'éclatement des concessions s'accroît-il sous nos yeux ? La réponse est intéressante : la division en plusieurs exploitations a toujours existé ; la genèse de nouvelles exploitations se produit encore de nos jours ; on note cependant une tendance à une plus grande individualisation. Cette perspective dynamique permet d'insérer ces analyses dans le cadre de la "théorie de la transition", présentée par J. Charmes.

Cette recherche aboutit à des applications pratiques. Elle conduit à établir les comptes économiques des unités de production agricole : budgets de trésorerie (flux monétaires), bilans par produits (élevage, céréales, ...), comptes d'exploitation générale. Elle facilite des enquêtes monographiques qui décrivent les mécanismes de fonctionnement interne et qui évaluent les contraintes pesant sur les unités de production.

Cette démarche nous intéresse parce qu'elle expose de façon très détaillée le processus qui a conduit à retenir l'unité de production agricole. Elle montre que toutes les approches doivent se combiner : par le champ, par l'habitation, par l'équipe de travail ... Enfin, l'application de l'analyse de système à l'exploitation agricole paraît riche de conséquences pratiques.

Dans d'autres communications, les auteurs ne prennent plus appui sur le paysage, mais sur l'habitation.

2- Partir de l'habitation

L'habitation, délimitée le plus souvent par une clôture, apparaît comme un cadre commode pour définir des unités qui seraient aisément repérables à l'oeil. Cette facilité est en réalité trompeuse. Si, dans certains cas, l'habitation permet de cerner le "ménage" ou d'amorcer une "approche morphologique", elle n'est parfois d'aucun secours comme le montre l'exemple des pêcheurs niominka du Sénégal.

La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Cameroun avait besoin de définir le "ménage" comme unité d'observation pour l'enquête nationale sur les consommations, les dépenses et les revenus. L'habitation permet d'identifier aisément le ménage sur le terrain puisqu'elle est conçue comme :

"un ensemble de constructions ou de bâtiments occupés par un ménage pour son logement" (M. Balepa).

Cette définition ne suffit pas, car une habitation peut abriter plusieurs ménages. On doit la compléter par d'autres éléments : l'existence de liens entre les membres du groupe, une autorité commune ("le chef de ménage"), la mise en commun d'une partie des revenus, la prise en commun des repas. Tous ces apports sont assemblés dans une définition :

un ménage est "... un groupe d'individus (y compris les groupes individuels) avec ou sans lien de parenté vivant ensemble sous le même toit ou dans la même concession, prenant leurs repas ensemble ou en petits groupes, mettant une partie ou la totalité de leurs revenus en commun pour la bonne marche de leur groupe et dépendant généralement de la même autorité" (M. Balepa).

Cette définition claire offre cependant une difficulté : elle peut être diversement interprétée par les enquêteurs sur le terrain.

Partant "à la recherche des unités économiques", Cl. Robineau met en oeuvre une triple approche : morphologique, sociologique, économique. L'approche morphologique, qui prend appui sur l'espace et l'habitat, ouvre la voie aux deux autres : l'approche sociologique qui s'intéresse aux pratiques ayant trait à la parenté, à l'utilisation de la terre ; l'approche économique qui, grâce à des enquêtes sur les revenus et le niveau de vie,

conduit à délimiter de façon plus stricte les unités d'observation. A chaque étape, l'attention se porte tout autant sur les groupes sociaux que sur les produits. Cette démarche ne se présente pas comme un cadre rigide. Une extrême souplesse permet de l'adapter à trois terrains : les Comores, le nord du Congo, la Polynésie.

Aux Comores, le village se révèle comme une unité pertinente d'observation car il est une communauté d'intérêt, de solidarité et de revendication face à la domination des propriétaires terriens. C'est dans ce cadre que seront cherchées les unités micro-économiques de base. L'approche morphologique retient, au premier abord, l'unité de résidence : la "demeure comorienne", enceinte renfermant une maison et une cour. L'étude du droit matrimonial nous apprend que chaque femme vit dans une de ces maisons, construite par son père. L'étude de l'utilisation de la terre et de la répartition sexuelle des tâches conduit alors à distinguer deux micro-unités. L'unité de production est formée d'un agrégat de parcelles exploitées par le mari polygynique. L'unité de consommation est l'enceinte résidentielle où vit l'épouse. Il y a donc autant d'unités de consommation qu'il y a d'épouses. Un réseau de flux de produits établit les relations entre le mari, les épouses dans leurs foyers respectifs, éventuellement leurs ascendants ou leurs collatéraux. L'observateur ne doit pas se satisfaire de l'enceinte apparente ; il doit fouiller plus avant et se pencher autant sur les flux de produits que sur la composition des groupes selon la parenté.

Le nord du Congo est une zone forestière uniforme. Les villages-hameaux sont construits le long des axes routiers. L'approche morphologique y distingue des maisons, des maisons-cuisines, des maisons des hommes. L'appartenance ethnico-lignagère, fondée sur la langue et l'ascendance, permet d'identifier des unités économiques de base au sein de la fraction lignagère de village. L'approche sociologique précise le contenu de ces unités économiques grâce à l'étude des règles et usages de la répartition sexuelle des tâches. Une approche historique, enfin, périodise et relativise ces climats. La période antérieure à 1920 est celle d'une faible emprise coloniale et d'une "neutralisation" du système lignager. Entre 1920 et 1945 s'établit une forte domination coloniale ; c'est le stade de l'"absorption". De 1945 à 1960, l'interventionnisme d'après-guerre mène à une "dissolution".

A propos des Iles de la Société, Cl. Robineau précise sa démarche:

"... de l'apparent au non-apparent (ou du plus au moins apparent), de la morphologie aux institutions et à l'idéologie" (Cl. Robineau).

Il décrit les détours qui lui ont permis de cerner les unités économiques. Des apparences auraient pu l'induire en erreur : le compartimentage écologique des îles, la dispersion de l'habitat en "maisonnées". L'absence d'une représentation clairement lisible de la structure sociale ne facilitait guère l'approche. L'analyse a été conduite en termes de produits (coprah, vanille, café) et de groupes sociaux (polynésiens, demis, chinois, européens). Elle a mis en valeur le rôle stratégique de la terre, qui est le déterminant de la structure sociale (appartenance à un ramage) et le facteur des inégalités économiques quand le système polynésien cède le pas à la "propriété privée" du Code Civil français. Elle a été complétée par une étude historique qui a dégagé deux périodes : de la formation sociale pré-européenne à un mode de production colonial, du mode de production colonial à un mode de production capitaliste.

Ces préalables amènent à distinguer deux niveaux d'unités économiques : la maisonnée et la collectivité villageoise. La maisonnée est directement observable car elle est matérialisée par une enceinte. On la définit comme unité sociale grâce à la représentation qu'en ont les Tahitiens (groupe de commensalité), par l'observation quotidienne, par référence au droit foncier. Elle se présente comme un complexe de fonctions économiques domestiques : fonction de subsistance, fonction monétaire, sans que l'unité de caisse soit toujours certaine, fonction d'accumulation. La maisonnée doit être considérée comme une confédération mouvante d'unités économiques individuelles, comme un groupe fluctuant de personnes. La collectivité villageoise, à une autre échelle, est animée du même ondolement que la maisonnée. Cette communauté, cadre spatial et social, est le lieu de confrontations et d'échanges entre maisonnées, fondés sur la compétition et le prestige :

"La communauté villageoise, système de maisonnées qui s'insère dans des systèmes plus vastes emboîtés ... reproduit et nourrit des oppositions structurales qui caractérisent les systèmes plus vastes dans lesquels elle se trouve intégrée. Ces oppositions se nourrissent des notions de compétition et de prestige" (Cl. Robineau). Elle est le champ d'activités de groupes dynamiques : les salariés issus d'un même village se regroupent sur le lieu de travail ; l'entrepreneur réunit autour de lui les originaires de son village.

Cette démarche part de ce qui est apparent, l'unité de résidence, mais ne s'y réduit pas : elle dépasse ce donné visuel par une analyse sociologique, économique et historique qui dégage des unités de fonctionnement.

Dans la région cacaoyère du Cameroun, le propos de J. Weber était d'apprécier l'évolution des structures sociales et économiques pour porter un jugement sur les interventions dans le monde rural. Après une longue phase d'investigation qualitative, il retient un cycle annuel de production agricole comme première unité d'observation. Puis, il choisit des nda bot comme niveaux de décision élémentaires : ce sont tout à la fois des groupes de résidence, de production, de consommation et d'accumulation. Derrière ce choix en apparence simple, les unités d'observation sont multiples et imbriquées les unes dans les autres : cycle annuel de production, village, segment de lignage, nda bot, champ, plantation, etc.

Chez les pêcheurs niominka du Sénégal, l'unité la plus visible est l'ensemble résidentiel, la "concession". Mais, une fois finie la saison des cultures, cet ensemble se dissout et chacun se livre à d'autres activités en d'autres lieux : travail salarié dans les centres urbains, pêche le long des côtes, ... Dans ces conditions, c'est le problème posé qui détermine le choix de l'unité d'observation. En l'occurrence, il s'agit de porter un diagnostic économique sur la situation de la pêche artisanale au Sénégal. Pour "suivre la pêche", l'unité la plus adaptée est l'"unité de pêche", conçue comme une communauté de production. Elle subit des métamorphoses saisonnières. Le seul élément permanent est le "patron de pêche", qui en est le propriétaire. Une fois la production de ces unités de pêche connue, évaluée, il convient de les situer dans l'ensemble des activités économiques des exploitations auxquelles elles se rattachent, parmi les travaux agricoles, artisanaux, salariés ...

Si J. Weber se pose des questions d'économiste, F. Laloé a des préoccupations de biologiste. Les problèmes théoriques de ces deux chercheurs ne sont pas les mêmes :

"Les économistes se préoccupent du devenir du poisson après la pêche, les biologistes se préoccupent du poisson avant la pêche" (F. Laloé, J. Weber).

La problématique n'étant pas la même, l'unité d'observation se décale : c'est la pirogue de retour de pêche. Pour le biologiste, elle présente les avantages suivants : toutes les prises effectuées au cours d'une sortie sont dans la pirogue ; des entretiens avec les pêcheurs permettent de connaître les conditions des captures ; la pirogue contient plusieurs espèces de poissons, ce qui amorce des études multispécifiques.

Cette comparaison entre les démarches d'un biologiste et d'un économiste nous apprend que, sur un même terrain, la différence de problématique infléchit le choix des unités d'observation.

L'approche par l'habitation, trop fondée sur les apparences, se combine parfois à une démarche plus profonde, qui s'attaque aux relations de parenté.

3- Partir de la parenté

Une dernière catégorie de contributions choisit la parenté comme angle d'attaque. Cette démarche se distingue des précédentes en ce qu'elle ne part pas de ce qui est visible, le paysage ou l'habitation. Au contraire, elle reconstruit une totalité à l'aide de données fragmentaires. Elle est affaire de spécialistes. Elle demande du temps et de la minutie ; en ce sens, elle reste plutôt le domaine du chercheur que celui du praticien pressé d'obtenir des résultats rapides. Elle présente cependant une grande sûreté d'information quand les unités d'observation sont reconstituées grâce à des recensements démographiques. Dans les faits, cette démarche n'est jamais pratiquée à l'état pur : les généalogies sont projetées sur l'organisation de l'espace, l'histoire du peuplement dévoile les soubassements du pouvoir des chefferies, les recensements démographiques sont couplés avec des études sur la santé.

Pour aborder les sociétés pastorales du pays gourma, au Mali, A. Bourgeot a mis en oeuvre autant une approche de géographe que d'anthropologue. Son attention s'est portée sur l'occupation de l'espace car la localisation des points d'eau conditionne toute l'organisation économique et sociale dans cette zone sahélienne. Des variations saisonnières affectent l'habitat et les pâturages du fait de la rareté des ressources. C'est en particulier le cas des Peul, chez qui l'on distingue des unités de résidence et des unités de production. Les unités de résidence (uro) sont situées

à proximité des mares. Les unités de production (tchudi sukabe), composées d'enfants et d'adolescents accompagnant les troupeaux de bovins, se trouvent placées en arrière des unités de résidence. Ces deux types d'unités fusionnent pendant la saison sèche et chaude, à l'époque où les pâturages sont les plus maigres. Les Kel Tamacheq ont une structure tricéphale. Les unités résidentielles, dont la dénomination varie selon le nombre de tentes, sont composées d'agnats et de leurs ascendants. Elles détiennent un nombre minimum de têtes de bétail, suffisant pour satisfaire les besoins alimentaires. Cette taille dépend du nombre d'individus et de la capacité du point d'eau. Quand cette capacité est insuffisante, une scission des unités de résidence se produit. Les unités de production ovines (arokob) sont sous la surveillance de domestiques contrôlés chaque semaine ou une fois par mois par un membre de l'unité de résidence. Le travail de gardiennage est important, la surveillance contre les prédateurs constante. Les unités de production bovines (isedjan) demandent une compétence plus spécialisée ; elles sont formées de domestiques et d'un couple apparenté ou allié du propriétaire. La taille minimale est d'une centaine de têtes de bétail. Pendant les saisons chaude (février - juin) et froide (décembre - janvier), l'habitat est concentré. Au cours de l'hivernage (juillet - septembre) et à la fin des pluies (octobre - novembre), l'habitat est dispersé. Dans les deux sociétés, les variations saisonnières de l'habitat sont liées à la production des pâturages. Quand ils sont fournis, les unités de production se dispersent pour les mettre le mieux à profit. Lorsqu'ils sont pauvres, toutes les unités s'assemblent afin que soit mieux exercé un contrôle collectif sur l'accès aux ressources.

Cette étude sur des sociétés de pasteurs s'est attachée à deux types d'unités d'observation : des unités spatiales, les pâturages, et des unités socio-économiques, les groupes de résidence et de production. Elle rejoint les remarques de J. Weber à propos des pêcheurs niominka en soulignant que ces unités ne sont pas toujours stables, mais parfois soumises à des variations saisonnières.

Exposant son enquête sur les chefferies de l'ouest du Cameroun, J. Cl. Barbier attire l'attention sur l'histoire du peuplement, qui doit contribuer à définir les unités d'observation. Si l'on n'y prend pas garde, on découpera des unités dont l'homogénéité ne sera que de façade :

"Le village tel qu'il est confirmé administrativement peut recouvrir une forte hétérogénéité du peuplement et la version officielle n'est bien souvent qu'un discours parmi d'autres, le discours de l'élément ayant le pouvoir local.

Il faut descendre, dans la plupart des cas, aux groupes de parenté, segments claniques ou lignagers, quitte à procéder ensuite à des regroupements ..." (J.Cl. Barbier).

Histoire et parenté s'appuient l'une l'autre dans le processus de recherche des unités d'observation.

Enfin, B. Lacombe présente et commente plusieurs textes sur le "ménage" et la "famille", rédigés par des chercheurs de l'ORSTOM à l'intention du CICRED (1). Il nous incite à les lire pour en tirer tout le profit méthodologique. Il distingue quatre types de contributions : des analyses de type théorique, des études synthétiques, des travaux portant sur les sous-produits d'enquêtes antérieures, des études spécifiques. Pour ma part, j'émet de fortes réserves à l'égard du thème de la "famille" qui me paraît ambigu, contestable. En milieu rural d'Afrique de l'Ouest, ce terme recouvre plusieurs réalités, qu'il faut faire préciser à l'interlocuteur grâce à des artifices : ainsi, obtient-on la "petite famille", qui se rapproche de l'unité domestique, et la "grande famille", qui serait plutôt le lignage. Je souhaiterais bannir ce terme de la nomenclature des unités d'observation et lui substituer des appellations d'un moindre passé, d'une moindre coloration affective. Ce n'est pas un rejet pour autant de la démarche des démographes. Le recensement reste la meilleure technique de terrain pour repérer les individus, établir les liens qui les unissent, donc faire ressortir les unités auxquelles ils appartiennent. Ce recensement ne doit pas être un simple comptage ; en particulier, les relations de parenté doivent être soigneusement recueillies, si possible dans la langue locale. Le recueil de brèves généalogies, sur deux ou trois générations, aide à comprendre la genèse des unités.

(1) Comité International de Coopération dans les Recherches Nationales en Démographie.

L'approche par la parenté pourrait effaroucher les observateurs qui ne sont pas familiers de ce domaine de recherche. Je pense qu'il n'est pas indispensable que chacun se transforme en anthropologue des plus érudits. Plus simplement, cette approche nous fait prendre conscience d'un domaine qui est d'un grand secours, et dont les rudiments se maîtrisent avec aisance quand ils sont appris sur le terrain, en essayant de comprendre les situations qui s'offrent à nous.

*

* *

Partir du paysage, partir de l'habitation, partir de la parenté : ces trois approches ne sont pas exclusives et l'idéal serait d'arriver à les combiner harmonieusement. Dans les faits, de subtils dosages s'opèrent selon les contraintes du terrain, les exigences de la problématique. Toutes les contributions analysées offrent des solutions pratiques pour le choix des unités d'observation. Il convient, maintenant, de prendre du recul à leur égard, d'en tirer un enseignement plus général et de proposer quelques éléments de méthode.

II - DES ELEMENTS POUR UNE METHODE

La démonstration de F. Laloé et J. Weber est éolairante : le choix des unités d'observation dépend de la problématique, c'est-à-dire d'une série d'interrogations liées entre elles et qui font référence à un même cadre théorique :

" Tenter de poser une théorie générale des unités d'observation relève autant de l'utopie : on ne procède pas au choix préalable d'unités dont l'observation produirait une problématique, mais bien évidemment l'inverse " (F. Laloé, J. Weber).

C'est là le seul principe de méthode que nous nous permettrons d'affirmer avec force. Il n'est donc pas question d'offrir une recette universelle qui permettrait à tous les coups de découvrir les unités les plus pertinentes sur un terrain.

Faut-il cependant tomber dans l'empirisme le plus banal ? Ce serait ne tirer aucune leçon de toutes les expériences qui ont été tentées, de toutes les communications qui ont été analysées. Par ailleurs, il est peu souhaitable de présenter un "plan-guide d'enquête", encore moins des injonctions contraignantes. Nous devons donc trouver un moyen terme : essayer de formuler quelques précautions, quelques garde-fous, qui permettront de savoir davantage ce qu'il faut éviter que ce qu'on doit faire. Ces mises en garde ont pour ambition d'épargner à des débutants le même parcours que leurs aînés, d'économiser leur énergie pour qu'ils progressent au-delà de ce que ces derniers leur ont légué. Elles se présenteront sous forme d'éléments fragmentés qui ne peuvent former à eux seuls une méthode. Celle-ci sera définie par chaque praticien ou chercheur sur son terrain, en raison de sa problématique. Elle s'adaptera au type et aux objectifs de l'enquête, aux conditions de sa réalisation, à la nature de l'objet d'étude, à sa dimension,...

Ces précautions viseront autant les praticiens que les chercheurs, ce qui présente une difficulté, car leurs objectifs ne sont pas, en apparence, les mêmes. Mais les différences s'atténuent,

les recherches des praticiens rencontrent désormais les pratiques des chercheurs. Un essai de formalisation qui s'adresse à ces deux catégories oblige à un effort de rigueur et d'élargissement, ce qui est le but à atteindre. D'ailleurs, l'idéal n'est pas que le chercheur devienne pleinement praticien, ni le praticien totalement chercheur. Chacun doit garder sa spécificité tout en étant réceptif au langage de l'autre, ce qui a fait, par exemple, la richesse des propositions du Groupe AMIRA.

Le choix des unités se fait au stade de l'investigation, dans la phase de préparation des enquêtes. Il ne devrait pas être l'objet d'une enquête, du moins pas quantitative. Il suit une observation qualitative, une longue imprégnation du milieu. Certaines propositions vont très loin dans ce sens : ainsi, J. Weber rappelle qu'il a passé une année entière dans le nord du Cameroun à prendre connaissance de son terrain avant de déterminer les unités d'observation et d'entreprendre des relevés quantitatifs. Pour étudier les migrations des Serer vers les Terres Neuves du Sénégal, J.P. Dubois avait procédé de la même manière. Il ne faut pas se cacher que le chercheur peut davantage se permettre que le praticien une telle dépense, en apparence gratuite. Sans vouloir généraliser le procédé, on peut en tirer un enseignement : c'est l'importance de la phase d'investigation, c'est-à-dire de préparation de l'enquête. Cette préparation n'est pas seulement bibliographique, elle s'opère par connaissance personnelle du terrain, et cela quel que soit le concepteur de l'étude, praticien ou chercheur.

Ce choix crée un dilemme, très bien souligné par M. Balepa et Y. Bigot (1). Ou bien on cherche à tenir compte des spécificités locales, à adopter des unités appropriées, ce qui interdit d'agréger les résultats à l'échelle nationale. Ou bien on projette une unité homogène et strictement définie sur tous les milieux, ce qui fausse la compréhension des phénomènes à l'échelle locale. Cette difficulté varie selon les pays : si elle est criante au Cameroun, en raison de l'extrême diversité du pays, elle sera moindre pour la moitié nord du Sénégal, où une unité comme la "cuisine" se retrouve chez les Wolof, les Serer, peut-être les Toucouleur, les Manding, ... Le problème de fond demeure pourtant et manifeste, là encore, une opposition entre une attitude de chercheur, qui vise la compréhension

(1) Lettre à AMIRA (9/4/1982).

du fonctionnement d'une société, et un comportement de praticien, qui doit fournir des résultats quantifiés à une instance de décision. Le choix dépend donc des problématiques respectives. Cependant, je ne resterai pas dans la neutralité, car les communications adoptent une position théorique commune : celle qui cherche à "coller" aux faits de terrain, à réhabiliter les unités telles qu'elles sont définies dans les sociétés locales, à admettre que les "gens d'en bas" doivent être les premiers décideurs de leur développement. Dans ces conditions, le dilemme trouve une solution, qui ne satisfera pas tout le monde et qui ne répondra pas à tous les objectifs, du moins pas à celui des enquêtes menées sur de vastes échelles. Mais ce type d'enquêtes peut être remis en question, comme nous le feront comprendre les recherches de l'Institut d'Economie Rurale du Mali.

Les précautions à observer dans le choix des unités constituent des éléments qui doivent aider à formuler une méthode adaptée par chaque observateur à sa problématique et à son terrain. Elles se présentent ainsi : remonter de l'apparent à l'invisible, multiplier les échelons de l'investigation, s'adapter au lieu et au moment.

1) Remonter de l'apparent à l'invisible

Une hypothèse, implicitement admise quoique jamais exprimée, anime toutes ces recherches et peut s'énoncer ainsi : les sociétés non-industrielles ne sont pas inorganisées, elles ne sont pas des "hordes primitives". Elles sont articulées, et le but de l'investigation est de faire ressortir les noyaux, les cellules qui seront retenus comme unités d'observation. Cette hypothèse est d'ailleurs peu charitable pour les "hordes primitives", car tout groupement humain doit être doté d'une organisation interne, ce qui est la condition première de sa survie.

Prenant appui sur ce postulat, la quête des unités d'observation doit se fonder sur le "morphologique" (Cl. Robineau), c'est-à-dire sur ce qui est visible : ce qui est inscrit dans le paysage (le champ, la parcelle), ce qui est construit sur le sol (l'habitation, le village). Cette "descente au réel" (Institut d'Economie Rurale du Mali) se veut une observation fine, attentive et qualitative des unités apparentes et débouche sur une question : savoir si elles seront retenues comme unités d'observation, c'est-à-dire si elles permettent de résoudre le problème théorique posé. Si ce n'est

pas le cas, ces unités apparentes devront être décomposées, à la recherche d'unités plus étroites et plus discrètes (la "cuisine", le "foyer", par exemple), ou s'inséreront dans des ensembles plus vastes, plus difficilement repérables, par exemple des groupes de parenté non localisés tels que les lignages. Partir du "morphologique" aide à dévoiler progressivement les institutions et l'idéologie d'une société (Cl. Robineau).

De nombreux exemples illustrent ce premier élément de méthode. Une région est découpée en "pays", en "secteurs ruraux", en "unités de paysage", en "unités territoriales" (J.Y. Marchal). Le champ ou la parcelle aident à reconstituer l'unité d'exploitation (Ph. Léna), en permettant dans certains cas de repérer les équipes de travail (Institut d'Economie Rurale du Mali). Le village ou la commune s'offrent d'emblée à l'observateur (P. Boisseau) (1). L'habitation contient le ménage (M. Balépa) ; elle conduit à déceler les micro-unités économiques (Cl. Robineau). Dans un autre cas, la "pirogue de retour de pêche", retenue par le biologiste, met l'économiste sur la voie d'une "unité de pêche" (F. Laloé, J. Weber). Le stade de l'investigation se donne donc pour but d'approcher le plus possible le vécu quotidien. :

"Il importe de découvrir les niveaux sensibles, les séquences techniques essentielles, les pratiques-clés du système considéré, c'est-à-dire ceux en fonction desquels se programme et s'organise l'action des agriculteurs" (Institut d'Economie Rurale du Mali, note n° 2).

Cet élément de méthode s'inscrit, en fait, dans un courant théorique plus vaste : celui qui veut réhabiliter le recueil des données par rapport à leur traitement. Les convergences sont surprenantes. Je pense aux propositions de l'équipe animée par Y. Chatelin pour ce qui concerne l'élaboration d'une méthodologie transdisciplinaire pour l'étude des milieux tropicaux (2). Nombre d'expressions (1) idem.

(2) Y. Chatelin, J.F. Richard : "l'élaboration d'une méthodologie transdisciplinaire pour l'étude des milieux naturels tropicaux et ses prolongements philosophiques". Paris, ORSTOM, Séminaire Interdisciplinaire, séance du 14 mai 1982, 8 p. multigr.

éveillent pour nous de profondes résonnances :

"Ce que nous avons montré, c'est que l'on peut traiter scientifiquement le niveau de perception qui appartient à tout le monde " (p. 6)...

... " retour à la perception première" ... (p. 7)

... " étude des savoirs traditionnels concernant les milieux naturels " ... (p. 7)

... " privilégier le visible... " (p. 8).

A ces propositions, fait écho, entre autres, la démarche de l'Institut d'Economie Rurale du Mali, dont on peut fournir un exemple pris entre mille :

... " Ce qui doit nous guider pour l'établissement des comptes, c'est la connaissance, dans les termes où ils sont identifiés et sans les transformer, des flux économiques... Il s'agit d'abandonner les conventions artificielles". (Institut d'Economie Rurale du Mali, note n° 3).

Cette convergence n'est pas un hasard. Une prise de conscience se produit à l'heure actuelle : le raffinement des techniques de collecte passe par la volonté de ne plus projeter des unités préconçues, mais de partir de ce qui est immédiatement perceptible.

La volonté de s'attacher au "visible" a deux conséquences pratiques : le refus d'une coupure entre "concepteur" et "exécutant" d'enquête, la confection de lexiques de termes vernaculaires.

L'orientation théorique défendue par les auteurs des communications rend inacceptable une coupure entre "concepteur" et "exécutant". Les personnes qui dirigent et contrôlent une enquête doivent avoir une connaissance personnelle du futur terrain, ne serait-ce que grâce à des entretiens non dirigés, pour pouvoir judicieusement choisir les unités d'observation. L'Institut d'Economie Rurale du Mali donne l'exemple : les chargés d'études, qui supervisent les enquêteurs, participent au travail de terrain. Le défaut de la langue

n'est pas un obstacle discriminant ; l'essentiel est d'être présent parmi les populations intéressées par l'étude. Cette attitude se répercutera sur la préparation des questionnaires, qui devront être conçus en fonction de leur dépouillement (IER du Mali). Cette phase ultérieure du travail est maintenant facilitée par des procédés informatiques qui rendent inutile le codage. Les questionnaires sont conçus de telle sorte que les données de terrain sont directement enregistrées pour être traitées sur ordinateur. Les perfectionnements de l'outil rétroagissent sur la problématique en lui ouvrant de nouvelles possibilités (C. Poulain). Une amélioration supplémentaire consiste à rédiger les questionnaires dans les langues locales, ce qui oblige à un inventaire préalable.

Il est utile de rassembler dans un lexique les dénominations en langue vernaculaire de tout ce qui a trait aux notions, aux institutions telles qu'elles sont désignées par les populations. Ce travail repose sur l'idée que tout ce qui est visible est "nommé". Le recueil systématique de ces termes, mené de pair avec une observation du terrain, est précieux pour remonter des institutions apparentes à des notions plus cachées. Il ne remplace évidemment pas le maniement de la langue.

D'une manière plus générale, le praticien ou le chercheur est un intermédiaire entre les populations et les instances de décision. Cette fonction n'est pas neutre et peut se vivre de deux façons : en ayant partie liée avec les "gens d'en haut", en traduisant les aspirations de ceux d'"en bas". Les auteurs des communications abondent dans le second sens, ce que résume Cl. Robineau :

" ... ce qu'on demandera au sociologue ou à l'anthropologue, c'est moins de connaître le langage par lequel le praticien exprime ses besoins que le langage des paysans et citadins qui leur permet de comprendre leur situation et de saisir leurs aspirations".

Le propos n'est pas restreint à quelques spécialistes, il s'adresse à tous ceux qui sont présents sur le terrain. Mais un danger les guette. Se mettre à l'écoute des populations ne veut pas dire qu'on abandonne tout esprit critique, qu'on prend toute fable

pour argent comptant. Des intérêts sont en jeu, donc les faits sont interprétés, déformés. L'observateur doit rester vigilant et confronter plusieurs versions avant d'arrêter une position :

" ... il est hasardeux d'établir un recensement des exploitations à partir des seules déclarations des villageois, lors d'un passage unique" (X. Le Roy, communication personnelle).

Partir de l'apparent, du visible suppose, en définitive, de très bien connaître le milieu dans lequel on veut définir des unités d'observation. Une démonstration implicite se lit à travers les lignes de Cl. Robineau : recherchant des unités pertinentes, il décrit, en fait, tout le fonctionnement des trois sociétés qu'il étudie ! Comme le précise Ph. Léna :

" ... on ne connaît la méthode adéquate qu'une fois l'enquête achevée".

Il y a là une limite qu'il ne faut pas ignorer : quoi qu'on fasse, des erreurs seront commises qui ne seront découvertes qu'à la fin de l'enquête. L'essentiel est de les réduire, ce qui peut être atteint en multipliant les échelons de l'investigation.

2) Multiplier les échelons d'investigation

L'unité d'observation ne se définit pas d'emblée, dès le premier contact avec le terrain. Les apparences sont utiles mais trompeuses. Il convient donc de mener la recherche à différents paliers, sur plusieurs niveaux ; il faut multiplier les échelons de l'investigation. Ainsi, est-on sûr de ne pas se priver de toute la palette des unités possibles, au sein de laquelle on pourra choisir les plus pertinentes. D'ailleurs, Y. Bigot souligne le caractère inadéquat de l'"unité unique" (1). En réalité, c'est une pluralité d'unités qui seront retenues au cours d'une enquête selon chaque problème à résoudre.

Les phénomènes à observer se déroulent sur trois plans principaux : le local, qui est le lieu de l'économie domestique ;

(1) idem.

le national, qui est le lieu des échanges au sein d'un Etat ; l'international, qui est le lieu des échanges entre Etats. Parfois, on dégage un quatrième plan, qui intéresse particulièrement les géographes et certains économistes : la région. Ces plans ne sont pas indépendants et ce qui se passe sur l'un se répercute sur les autres. Les cours mondiaux, au niveau international, influent sur le comportement des producteurs, au niveau local. De même, une politique nationale, en matière de fiscalité, par exemple, a des effets sur l'attitude des consommateurs. Il est important d'avoir toujours en tête ce schéma en trois ou quatre plans de façon à ne pas négliger une partie des facteurs explicatifs à l'échelle locale.

Mais l'échelle locale se décompose elle-même en une multitude de plans imbriqués, emboîtés (P. Boisseau, Ph. Léna). Il faut donc s'attacher à les mettre en évidence avant d'arrêter son choix. On ne peut pas édicter de règle pour cette investigation car la situation varie d'une société à l'autre. Ainsi, G. Théodore a bien montré que la structure, l'organisation d'un village se répercutent sur la composition des unités.

Leur recherche se déroulera "en cascade". Elle est parfois descendante. On part du village, on y repère les unités de résidence, qui aident à découvrir les micro-unités économiques. Ou bien on délimite un terroir, dont on établit le cadastre, carroyé en champs et en parcelles, ce qui mène au "responsable d'un champ", le cultivateur. Cette démarche est d'autres fois entreprise en sens inverse : de l'habitation et des groupes de parenté qui la composent, on remonte au lignage, puis au clan, avant de reconstituer l'organisation politique. Un exemple est fourni par J. Weber pour la zone cacaoyère du Cameroun. La nda bot est retenue comme unité de résidence, de production, de consommation et d'accumulation. Mais d'autres unités sont aussi prises en considération, plus vastes comme le village ou le segment de lignage, plus étroites comme le champ, la parcelle. Cet exemple a le mérite de mettre l'accent sur la dimension temporelle de l'observation : quelle est la durée optimale ? En général, on considère qu'en milieu rural un cycle annuel de production constitue un bon délai d'observation car il permet de suivre les opérations culturales dans leur totalité, du semis aux récoltes, puis à la vente

du produit. Toutefois, ce cadre n'est pas universel et ne doit pas s'imposer à toutes les situations. Un manque de pluies provoque des semis tardifs et oblige à prolonger la durée de l'observation si l'on ne veut pas tronquer le cycle. Certaines périodes comme les récoltes ou la traite nécessitent des enquêtes particulières, plus intenses. Les récoltes, en Afrique de l'Ouest, se font souvent grâce à une "entraide" fournie par les voisins ; c'est l'occasion de relever les flux d'échanges de travail qui lient les unités de production d'un village. Au Sénégal, l'achat de l'arachide était monopolisé par un organisme d'Etat. Dans chaque village, un observateur installé à côté de la bascule du "peseur" pouvait avoir une idée assez juste de la production annuelle.

Si les échelons d'investigation, et donc les unités d'observation, sont multipliés, le choix de l'unité pertinente se fera en fonction de chaque problème à résoudre. Elle changera selon qu'on veut étudier des problèmes fonciers, suivre des migrations, évaluer le bétail, mesurer la production agricole, quantifier des flux de travail ou de monnaie...Mais la problématique ne fait pas tout. Des considérations pratiques entrent en jeu : combien d'unités et pour quel coût ? D'ailleurs, la palette des unités d'observation varie de combinaison selon les régions, ce qui repose, de nouveau, le problème de l'agrégation à l'échelle nationale (Y. Bigot) (1).

La multiplication des échelons de l'investigation a pour conséquence de remettre en cause la conception classique de l'enquête, en particulier de l'"enquête lourde". Si les phénomènes à observer sont particuliers à chaque échelon, autant adapter l'enquête à chaque type de phénomènes. A propos de l'"échantillonnage représentatif", J. Weber pose la question :

" quel échantillon et représentatif de quoi ?"

Allant plus loin, l'équipe de l'Institut d'Economie Rurale du Mali préconise l'abandon des enquêtes "multi-objectifs" et polyvalentes. L'enquête doit être ajustée au problème et à l'unité retenus. Cette équipe donne la préférence à des questionnaires légers soumis à un petit échantillon ; ils préfèrent une analyse exhaustive sur un territoire limité plutôt qu'une étude statistique et

(1) idem.

représentative. Une telle prise de position rend encore plus floue la distinction entre praticiens et chercheurs. Les premiers ont besoin de monographies fouillées et limitées pour comprendre en profondeur des phénomènes que voilent des statistiques globales. Les seconds ne peuvent se contenter d'études monographiques ; ils éprouvent des procédés qui généralisent à l'échelle de la région et de la nation des mécanismes mis en évidence dans quelques villages.

La position de l'Institut d'Economie Rurale du Mali est stimulante. Elle a le mérite de montrer que le choix des unités n'est pas neutre. Dès qu'on prend en considération diverses échelles d'observation, tout est remis en question, en particulier la conception des enquêtes. Elle indique la voie : il faut savoir s'adapter au lieu et au moment.

3) S'adapter au lieu et au moment

Toutes les communications le montrent bien : pour choisir des unités d'observation, il faut se garder de tout dogmatisme, de toute rigidité, il faut s'adapter aux situations en fonction du problème qu'on se pose (1). La démonstration en est faite quand le même observateur a travaillé dans plusieurs sociétés. Ainsi, Cl. Robineau définit sa démarche comme une triple approche : morphologique, sociologique, économique. Mais il ne l'applique pas systématiquement à ses trois terrains. Au Congo, l'histoire se substitue à l'économie pour expliquer le découpage actuel en micro-unités. En Polynésie, l'histoire complète les autres approches. Si Ph. Léna part de la "propriété foncière" pour définir l'unité d'exploitation dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire, en Amazonie brésilienne il recourt à

(1) Je note une convergence entre cette "souplesse d'adaptation" et la méthode de C.G. Jung telle qu'il l'expose tout au long de "L'homme à la découverte de son âme" (Genève, Editions du Mont Blanc, 1962). Il y explique que l'analyste ne doit pas plaquer un schéma pré-établi, mais doit s'attacher à la situation particulière de chaque patient et à celle de chaque rêve comme significatif d'un épisode de la vie du patient.

l'histoire du lot. Quant à J. Weber, il montre bien que les contraintes de la problématique et du terrain se conjuguent pour qu'une unité définie dans la région cacaoyère du Cameroun ne soit pas transposée et plaquée sur une autre société, les pêcheurs niominka du Sénégal. Cette précaution paraît évidente à énoncer. Il n'en est pas moins nécessaire de la rappeler et de la présenter comme un élément de méthode. L'adaptation doit se faire et dans l'espace, au lieu de l'enquête, et dans le temps, au moment de l'enquête.

Il faut, d'abord, s'adapter au lieu, c'est-à-dire au terrain sur lequel on doit travailler. Les unités d'observation seront définies en tenant compte des caractéristiques propres à cette dimension. Un dilemme subsiste entre cette souplesse d'adaptation et un besoin de cohérence aux échelles régionale ou nationale. Une réponse a déjà été fournie par l'Institut d'Economie Rurale du Mali qui propose que chaque enquête soit réduite et adaptée à ses objectifs. La même équipe montre la voie. Une réflexion théorique sur des expériences effectuées dans d'autres pays aboutit à des propositions cohérentes. Puis, ces propositions sont confrontées à divers terrains, en cherchant à les y adapter. Un équilibre est ainsi obtenu entre cohérence et adaptation, celle-ci ne s'opérant que dans un moule préalablement délimité.

Pour fouiller cette dimension spatiale, il convient de multiplier les approches disciplinaires même quand les concepteurs de l'enquête relèvent tous de la même formation. L'observateur doit devenir tour à tour géographe pour repérer les lieux, appréhender le "morphologique", démographe pour recenser les habitants, ethnographe pour établir leurs liens de parenté, dresser leurs généalogies, économiste pour étudier leurs échanges, ... Il n'est pas question que chacun devienne polyvalent et maîtrise toutes les disciplines des sciences humaines ou d'autres domaines comme l'agronomie. Il convient plutôt de ne pas se replier sur sa compétence, d'acquérir des techniques qui sont du ressort des autres disciplines : le cadastre du géographe, le recensement du démographe, les généalogies de l'anthropologue, les relevés budgétaires de l'économiste, ... Ces techniques s'apprennent. Il n'est pas indispensable de les posséder complètement; il suffit de s'inspirer de ce qui leur est spécifique au cours de la

phase d'investigation, d'imprégnation qualitative, de repérage des unités d'observation.

Combiner toutes ces approches n'est pas un exercice gratuit. Le but est de découvrir le plus de clivages possibles afin de mettre à mal les unités retenues pour voir si elles résistent au traitement ou s'il faut choisir d'autres unités, plus pertinentes. L'idéal serait qu'une équipe pluridisciplinaire recherche ces unités. Cette tentative peut se révéler un piège et ne rien résoudre, comme le précise J. Weber :

" La pluridisciplinarité suppose une définition commune de l'objet de recherche et un découpage méthodologique permettant de définir ensemble les questions qu'on se pose. Mais, ces questions étant posées, il revient à chaque discipline de définir ses propres unités d'observation et la nature des informations à recueillir... La recherche redevient pluridisciplinaire dans l'utilisation et le croisement des informations..."

La solution de sagesse reste que les concepteurs d'enquête, quand ils ont été formés dans les disciplines de sciences humaines, soient considérés comme substituables les uns aux autres car ils mettent en oeuvre des techniques qui relèvent plus d'un fonds commun que d'une matière particulière. Ils sont donc à même de définir leurs unités en combinant tous les éclairages possibles.

Si l'on doit s'adapter au lieu, on doit aussi s'adapter au moment, prendre en considération la dimension temporelle des unités d'observation. Quelques contributions insistent sur cet aspect. Leur originalité est de montrer qu'il faut saisir les unités dans leur dynamique, et que la dynamique de l'objet se répercute sur celle de l'enquête.

Les unités d'observation ne sont pas statiques ; elles doivent être considérées dans leur dynamique, leur évolution. Elles peuvent se métamorphoser dans le cadre d'une année, subissant des variations saisonnières (A. Bourgeot, J. Weber). Elles peuvent se transformer sur long terme et plusieurs auteurs soulignent l'importance

de l'histoire dans la phase d'investigation. L'Institut d'Economie Rurale du Mali parle d'"analyse diachronique" ; notre attention est attirée sur la "dynamique interne" par A. Bourgeot et Ph. Léna. La raison profonde de cet attachement n'est pas toujours formulée, mais peut être résumée ainsi : une étude historique révèle la cohérence, la pertinence des unités retenues. Une démonstration en est fournie par J.C. Barbier : l'histoire du peuplement conduit à comprendre la répartition actuelle des lignages, l'organisation des chefferies politiques. Celles-ci incluent les unités de base, dont on connaît ainsi la formation et le degré de cohésion. Il paraît indispensable de reconstituer le passé de la zone d'enquête, ne serait-ce que de façon succincte, en distinguant plusieurs périodes. En effet, beaucoup d'observateurs de terrain s'accordent pour avancer que l'histoire demeure le facteur le plus explicatif des phénomènes observés dans des sociétés non-industrielles :

" C'est l'histoire qui vient éclairer la condition contemporaine des collectivités paysannes comoriennes ; c'est l'histoire qui explicite l'évolution des systèmes lignagers congolais et les échecs du développement durant la période coloniale ; c'est encore par l'histoire que l'on arrive à saisir la substance et les problèmes des collectivités villageoises et des communautés d'habitat polynésiennes" (Cl. Robineau).

Une difficulté demeure. Les études d'histoire sollicitent une grande disponibilité. Elles sont plus accessibles aux chercheurs qu'aux praticiens chargés d'un calendrier contraignant. Elles n'en restent pas moins d'un très grand secours.

S'il faut s'adapter à la dynamique de l'objet, il est tout aussi important de s'adapter à la dynamique de l'enquête, que Ph.Léna définit comme un "processus évolutif". Le choix des unités fait place, selon lui, à une large part de subjectivité (1). Mais il est indispensable d'explicitier les processus de choix pour les rendre critiquables, perfectibles, réutilisables. De plus, les unités telles qu'elles

(1) J. Weber estime que la recherche des unités d'observation renvoie à la conception implicite que chacun se fait de l'objet d'étude.

apparaissent à la fin d'une enquête sont décalées par rapport à celles qui avaient été définies au départ, car il y a eu perfectionnement continu tout au long du travail de terrain et parfois rectification en fonction des premiers résultats. La démarche la plus utile revient à décrire très fidèlement toutes les étapes :

"...il paraît nécessaire d'envisager les critères et les choix méthodologiques comme un processus évolutif, c'est-à-dire les resituer dans le temps et les contingences de l'enquête. L'objectivité consisterait alors non pas dans la description d'une construction méthodologique à la fois esthétique et rigide et logique, supposée avoir une adéquation quasi-mathématique avec la réalité (du moins telle qu'on se la représente, avant ou après enquête), mais plutôt dans le récit fidèle du processus dialectique d'élaboration des stratégies méthodologiques en fonction des progrès de l'acquisition des connaissances"(Ph. Léna).

Une méthodologie parfaite et construite a posteriori voile ce qui est le plus utile à savoir : toutes les difficultés concrètes auxquelles l'observateur s'est heurté, toutes les déconvenues qu'on peut épargner aux autres. L'observateur doit prendre conscience du décalage survenu entre ce qu'il a défini et ce qu'il a recueilli. La dynamique de l'enquête modifie ce qui était établi au départ ; de moyen, l'unité d'observation peut se transformer en fin :

" Ce n'est que par le biais d'une enquête de revenus-niveau de vie que de tels mécanismes peuvent être explicités : l'enquête qui est moyen de connaissance des revenus et de leur utilisation grâce au choix d'unités pertinentes change d'objectif comme si sa finalité était devenue de parfaire la connaissance de ces unités instruments d'observation". (Cl. Robineau)

En ce sens, le choix des unités d'observation forme un moment essentiel dans le déroulement d'une enquête car il débouche sur des implications beaucoup plus vastes que sa finalité immédiate. Plus généralement, la collecte des données sur le terrain reste un stade à affiner, à perfectionner. Que le traitement de l'information soit

devenu aussi sophistiqué demeure un peu vain si cette information n'est pas crédible.

* * *
*

Les éléments qui ont été présentés pour le choix des unités d'observation doivent simplement aider chacun à élaborer une méthode en fonction de sa problématique et de son terrain. Ce sont des précautions d'un ordre assez général pour recouvrir la diversité des expériences, des milieux, des sociétés... La première précaution est de remonter de l'apparent à l'invisible, c'est-à-dire de partir de ce qui est concret, de ce qui s'offre à la vue ; les unités aisément repérables permettront, par la suite, d'en déceler de plus discrètes. Dans le même sens, il est conseillé de multiplier les échelons de l'investigation, de ne pas s'arrêter au seul niveau fixé pour l'enquête, car des unités plus étroites ou plus vastes peuvent se révéler tout aussi pertinentes. Enfin, la dernière précaution consiste à savoir s'adapter au lieu et au moment, en combinant les approches disciplinaires, en s'attachant à la dynamique interne des unités choisies, en acceptant la dynamique de l'enquête elle-même.

CONCLUSION

Le choix des unités d'observation ne peut se faire selon une méthode unique, transposable à toutes les sociétés. Chacun doit élaborer sa méthode en fonction de sa problématique et de son terrain, ce qui est la première conclusion tirée de l'analyse des communications. Ces contributions offrent une palette de démarches possibles, en apparence contradictoires, mais d'une très grande richesse : partir du paysage, partir de l'habitation, partir de la parenté. Une telle multiplicité est utile car de nouveaux intervenants pourront comparer les approches, retenir celles qui leur paraîtront les plus appropriées, les combiner.

Ces communications permettent de présenter quelques éléments qui aideront chacun à construire sa méthode : remonter de l'apparent

à l'invisible, multiplier les échelons de l'investigation, s'adapter au lieu et au moment. Ce ne sont, au mieux, que des indications, qui ne se veulent ni limitatives, ni contraignantes. Une autre conclusion importante s'en dégage : chaque intervenant doit expliciter sa méthode, l'évolution et les étapes de sa recherche, les difficultés rencontrées sur son terrain ... Ces informations sont les plus utiles à la fois pour évaluer une enquête, en la situant dans son contexte, et pour préparer une nouvelle recherche, pour aborder un terrain précédemment exploré.

Ces éléments de méthode s'inscrivent dans une orientation théorique plus vaste, marquée par moins de dogmatisme, par plus de souplesse. Ce courant vise un "retour au réel". Pour des chercheurs en sciences humaines, ce souhait se traduit par la recherche d'une autre forme de développement, celle qui veut écouter les besoins, les aspirations, les désirs des populations locales.

Une critique sévère a été émise contre cette réflexion (1); elle mérite de s'y attarder. L'amélioration de la connaissance des unités économiques, et plus généralement, des unités d'observation, ne servirait en fait qu'à faciliter la domination du capitalisme international sur les sociétés locales. On imagine avec délectation "le capitaliste international", coiffé d'un gibus, un cigare à la main gauche, compulsant fébrilement de la main droite les notes du groupe AMIRA pour y trouver quelque recette magique de domination ! En réalité, cette domination n'a pas attendu de tels travaux pour s'établir et se reproduire ; d'ailleurs, ne s'attacher qu'à cette forme de domination fait preuve d'une vue limitative, de nos jours où les formes de domination se multiplient. De plus, il est peu honnête de restreindre la critique à la seule recherche des unités d'observation. Toutes les recherches en sciences humaines, toute la recherche en général, tombent sous cet argument, ce qui en dilue la portée. Mais il est évident que chaque travail produit des "effets pervers", qu'on en ait conscience ou non. Cette critique est donc stimulante en ce sens qu'elle montre

(1) Séminaire Interdisciplinaire de l'ORSTOM, séance du 5 février 1982: " Les unités d'observation".

les dangers qui guettent une réflexion sur l'amélioration du choix des unités d'observation. Ces dangers sont compensés par la volonté de susciter un contre-pouvoir, de donner la parole aux "gens d'en bas".